

Compte rendu du Conseil Municipal de la Commune d' ALIX - 69380

Séance du lundi 10 décembre 2018 à 20 h 30

Date de convocation du conseil : mardi 4 décembre 2018

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire de séance : Marie PAILLONCY

Membres présents : Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis D'HENIN, Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Sandrine MOIROUX, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL

Membres absents ayant donné procuration : Véronique MARTINEZ à Norddine GUEDAMI, Frédéric MARTINEZ à Cyril PRADAT, Michel HABER à Pascal LEBRUN, Laurent MONNET à Sandrine MOIROUX

Membres absents :

✓ Désignation du secrétaire de séance

Marie PAILLONCY est désignée secrétaire de séance.

✓ Approbation du compte rendu du conseil du 12 novembre 2018

Approuvé à l'unanimité

✓ Présentation des décisions prises par M. le Maire au titre de ses délégations de missions.

Décision n°2018-10 : signature de l'avenant à la convention d'assistance juridique du CDG 69 portant sur l'article 5 « Participation » qui devient :

- La commune d'Alix versera (...) au titre des missions temporaires effectuées au cours de l'année 2019, une participation de 663 euros.

✓ Admission en non-valeur – Alpha Service Distribution - Délibération

En 2012, un mandat d'un montant de 739,42 € avait été annulé. La société Alpha Service Distribution aurait dû nous rembourser cette somme.

A ce jour la trésorerie de Chazay d'Azergues n'a toujours pas recouvert ce montant car cette société n'existe plus ; aussi le Trésorier Principal demande à la commune d'admettre cette somme en non-valeur et de procéder aux écritures correspondantes.

Vote : adoptée à l'unanimité

✓ Convention Fourrière 2019 avec la SPA

Comme chaque année, la SPA nous propose ses services afin de permettre à la commune d'assurer ses obligations de fourrière animale prévues aux articles L211-24 et suivants du Code Rural.

Le coût de ce service pour l'année 2019 serait de 334,80 €.

Avis : votée à l'unanimité

✓ CAF - Aide pour la garderie périscolaire – Information sur la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion

Dans le cadre de la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion remplaçant le Contrat Enfance Jeunesse, et pour continuer d'obtenir les aides de la CAF pour la garderie périscolaire, celle-ci doit désormais être agréée Jeunesse et Sports au 01/01/2019. Le montant annuel reçu jusqu'à présent est de 1 048 €.

Cet agrément s'obtient après présentation d'un dossier complet, incluant 1 projet pédagogique et 1 projet éducatif, l'avis de la PMI et le PV de la commission de sécurité, sous la responsabilité d'un directeur diplômé.

La commune ne peut pas assumer la charge financière d'un Directeur et va se rapprocher de la communauté de communes.

✓ **Point Travaux**

- Un des volets roulants de la salle des fêtes a été réparé par la société ECM.
- La chaudière de l'école a été réparée par un nouveau prestataire, la société LOGITECH. Pour l'instant la réparation donne satisfaction.
- Certaines tuiles de l'Eglise ont été changées par l'entreprise BIDAUT pour éviter les infiltrations d'eau et l'entrée des pigeons dans le clocher.
- L'implantation de l'espace cinéraire a eu lieu ce jour au cimetière avec la société ATL.

La commission accessibilité aura lieu à Lyon le mardi 18 décembre pour présenter l'agenda Ad'ap.

✓ **Point Urbanisme**

Arrivée de Michel HABER à 21h13

Une table ronde est prévue le mardi 11 décembre au niveau de l'OAP et du périmètre d'étude de l'hôpital.

Recours indemnitaires en cours de M. DEVIRIEUX et de Mme et M. UMHAUER contre le PLU.

✓ **Point Finances – Gestion du Personnel**

La commission finances du 23 novembre 2018 a permis de faire le point et de présenter un état des dépenses de fonctionnement et d'investissement réalisées à ce jour sur le budget 2018, et des priorités d'investissement début 2019, listées ci-dessous.

- Achat d'un nouveau logiciel pour la bibliothèque
- Achat des tableaux TBI pour l'école (si subvention de l'éducation nationale)
- Achat du terrain pour la création des places de parking au niveau de l'école
- Création d'un columbarium
- Changement des fenêtres de la salle rurale
- Travaux de changement du mode de chauffage en Mairie et à la salle rurale.

✓ **Questions diverses**

- Titularisation Jean DESBROSSE :
Mrs GUEDAMI, LEBRUN et RIGNOL, ont reçu le 20 novembre 2018 M.DESBROSSE, et émettent un avis favorable. L'ensemble du conseil suit cet avis pour la titularisation.
- Fibre :
L'implantation de l'armoire de mutualisation est prévue en fin de premier semestre 2019. Suivra ensuite le déploiement de la fibre dans le village. Les premières commercialisations seraient prévues fin 2019.
- Eglise :
Après la réparation des tuiles et la réfection des grillages, le problème de la présence de pigeons dans le clocher semble résolu. Un nettoyage du clocher sera à réaliser pour enlever les fientes de pigeons.
- Stockage et exhaussement de terres :
A l'initiative de la commission agricole de la CCBPD, un projet de réglementation avec la DDT, est en cours.
- Via Terroirs :
La commission agricole de la CCBPD informe les agriculteurs qu'il existe un site internet pour privilégier les circuits courts de distribution.

- CMEJ :
La visite de l'Assemblée Nationale et des Invalides est programmée le mercredi 22 mai 2019, avec la CCBPD.
Les jeunes élus ont en projet d'organiser les 10 ans du CMEJ d'Alix.
L'élection du nouveau CMEJ est repoussée à Juin 2019.
 - Colis des anciens :
Rendez Vous à la salle des associations, le dimanche 16 décembre à 08h45 pour la distribution. Sont conviés, le CCAS, le comité d'entraide aux anciens, les élus et le CMEJ.
 - Vœux du Maire :
Les vœux du Maire auront lieu le mercredi 09 janvier 2019 à 19h00, à la salle rurale.
 - Marché hebdomadaire :
Devant le peu de fréquentation du marché et le risque de fermeture, une rencontre est à prévoir avec les commerçants.
 - Déchetteries : le nouveau règlement va être diffusé.
- ✓ **Date du prochain conseil municipal :**

Le Prochain conseil municipal est fixé au lundi 21 janvier 2019 à 20h30.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h07.

Suivent les signatures

Les adjoints et conseillers municipaux

Le secrétaire de séance
Marie Pailloncy

Le Maire
Pascal LEBRUN

